

Poste : MÉDECIN

Disponibilité : **Vacant**

Quotité : **Temps complet**

Recruteur : **EGD de Tananarive**

Lieu d'exercice : **Lycée Français de Tananarive**

Prise de fonction : **1er septembre 2020**

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du chef d'établissement et du médecin scolaire, l'infirmier(e) est chargé(e) de :

- organiser le service de promotion de la santé de l'établissement ;
- encadrer et superviser deux personnels infirmiers et un personnel administratif (temps partiel) ;
- contribuer au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves ;
- contribuer à l'intégration scolaire des enfants et des adolescents atteints de handicap ;
- effectuer ou dispenser les actes médicaux qui relèvent de sa compétence et de sa responsabilité ;
- assurer les urgences, les soins et un suivi médical de l'état de santé des élèves ;
- identifier, dans le cadre de son rôle propre, les besoins, poser un diagnostic médical, mettre en œuvre les actions appropriées et les évaluer ;
- développer une dynamique et un projet d'éducation à la santé et contribuer à évaluer les actions de promotion et d'éducation de la santé ;
- organiser et assurer les visites médicales obligatoires ;
- contribuer à la formation initiale et continue des personnels ;
- organiser le recueil et l'exploitation des données statistiques à intégrer dans son rapport annuel ;
- conseiller les familles, les élèves, et dans le respect du secret médical les enseignants, les chefs d'établissement pour les situations individuelles ou collectives (épidémie, TIAC, méningite, événement grave ...), les partenaires ;
- travailler à l'élaboration des protocoles sanitaires.

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement en Gestion Directe (EGD) de Tananarive dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) sous la tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il est homologué par le ministère de l'éducation nationale français. Il se compose du lycée français (de la 6ème à la terminale) et de quatre écoles primaires situées sur des sites différents. Un internat accueille sept jours sur sept environ 180 internes.

Le médecin dans le cadre de son rôle relationnel, technique et éducatif accueille tout élève qui le sollicite pour quelque motif que ce soit y compris d'ordre relationnel ou psychologique, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité. Dans cet objectif, le médecin :

- écoute et accompagne les élèves ;
- organise et réalise le suivi médical de la santé des élèves ;
- assure les urgences et les soins ;
- assure la liaison avec les médecins traitants, spécialistes, services sociaux à propos de la santé des enfants ayant un problème de santé (sociale, physique, psychique) et des dispenses ;
- formalise les projets d'accueil individualisé (PAI) et les projets personnalisés de scolarisation (PPS) ;
- développe, en fonction des besoins repérés, une dynamique d'éducation à la santé dans le cadre du projet d'établissement ;
- organise la mise en place des dispositifs adaptés en cas d'événements graves survenant dans la communauté scolaire ;
- favorise la scolarisation des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ;
- met en place des actions permettant d'améliorer la qualité de vie des élèves en matière d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- intervient en tant que de besoin auprès des enfants et des adolescents en danger ;
- participe aux différentes instances et commissions de l'établissement soit à titre de droit, soit s'il (elle) est élu(e) : CA, CESC, CHS, conseil de classe, etc., et établit les liens nécessaires avec les professionnels du réseau de soins.

Le médecin est basé dans les locaux du service de promotion de la santé du site d'Ambatobe. Le service est composé d'un médecin, deux infirmières et d'un personnel administratif (temps partiel). L'infirmier(e) peut être amené à se déplacer dans les écoles primaires (A, B, C et D).

Le public accueilli au service de promotion de la santé est composé des élèves de l'établissement au quotidien, et du personnel de l'établissement uniquement en cas d'urgence survenue sur le lieu de travail. **En aucun cas le médecin scolaire n'assure les missions du médecin traitant des élèves et personnels de l'établissement.**

PROFIL RECHERCHÉ

- Le candidat doit avoir une parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
 - Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine.
 - Une expérience dans le milieu scolaire est souhaitable.
 - Une expérience en pédiatrie est souhaitable
 - Une expérience en urgences est souhaitable
 - Le candidat doit être capable de se montrer à l'écoute des élèves et savoir réagir à leur situation avec discernement, efficacité et discrétion.
 - Le candidat doit être autonome.
 - Le candidat doit être capable de s'intégrer dans une structure importante comme le LFT, de nouer des relations professionnelles avec les personnels et de travailler en équipe.
 - Le candidat doit maîtriser l'outil informatique indispensable à la réalisation de sa mission.
- Le candidat doit être disponible, son service pouvant inclure le samedi et/ou le dimanche en raison de la présence des internes 7j/7.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Le poste proposé l'est sur le principe d'un CDD d'un an renouvelable, transformable en CDI.
- Entretien avec la direction pour les dossiers retenus.
- Le candidat retenu sera recruté en contrat local, selon le code du travail malgache, à partir du 1er septembre 2020. Il devra obtenir, par ses propres moyens, un visa de travail pour que son recrutement soit effectif.
- Le médecin sera recruté sur la base de la grille salariale des personnels médecins de l'EGD (salaire mensuel de 5.000.000 ariary à 9.700.000 ariary selon l'ancienneté retenue). A titre indicatif, le service minimum obligatoire annuel est de 1665 heures sur 37 semaines. Des astreintes téléphoniques et des permanences (déplacements en cas d'urgence le soir et les week-ends) seront organisés en alternance entre les personnels de santé du service.

CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter **dans l'ordre** : un CV, une lettre de motivation, la copie des diplômes ou certifications puis toutes pièces justificatives des expériences dans le domaine concerné par cet appel à candidature.

- Il devra être transmis par mail sous la forme d'un **unique fichier au format PDF** à Sandrine ROSSIGNOL, chargée des ressources humaines (grh@egd.mg)
- ou déposé à l'accueil du lycée dans une enveloppe adressée à Mme Rossignol - service RH du LFT, en indiquant sur l'enveloppe la mention « candidature médecin »).

Un accusé confirmera la réception du dossier. **TOUT DOSSIER NON CONFORME SERA REFUSÉ.**



DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER
JEUDI 2 JUILLET 2020 A 16H00
(HEURE DE TANANARIVE UTC+3)